

Annexe B

Étude de cas 1 : Taux de participation aux élections fédérales du Canada

Élections fédérales : taux de participation électorale par groupe d'âge (en %)

Parmi les Canadiennes et Canadiens admissibles qui n'ont pas voté en 2021, la raison la plus courante de l'abstention au vote était « pas intéressé(e) par la politique » (32 %). Comme en 2019, il s'agissait de la raison la plus fréquemment invoquée dans la majorité des groupes d'âge, à deux exceptions près : la maladie ou l'incapacité (39 %) a été la raison la plus souvent invoquée chez les personnes âgées de 75 ans et plus, et le fait d'être trop occupé (34 %) a été la raison la plus fréquente chez les personnes de 35 à 44 ans.

	2021	2019	2015	2011
Total (tous les groupes d'âge)	76	77	77	70
18 à 24 ans	66	68	67	55
25 à 34 ans	71	71	70	59
35 à 44 ans	73	75	75	65
45 à 54 ans	76	78	79	73
55 à 64 ans	80	81	83	80
65 à 74 ans	83	85	86	84
75 ans et plus	78	79	80	79

Source : Élections Canada

Étude de cas 2 : Taux de participation aux élections provinciales en Ontario

Taux de participation aux élections provinciales de l'Ontario, de 1867 à 2022

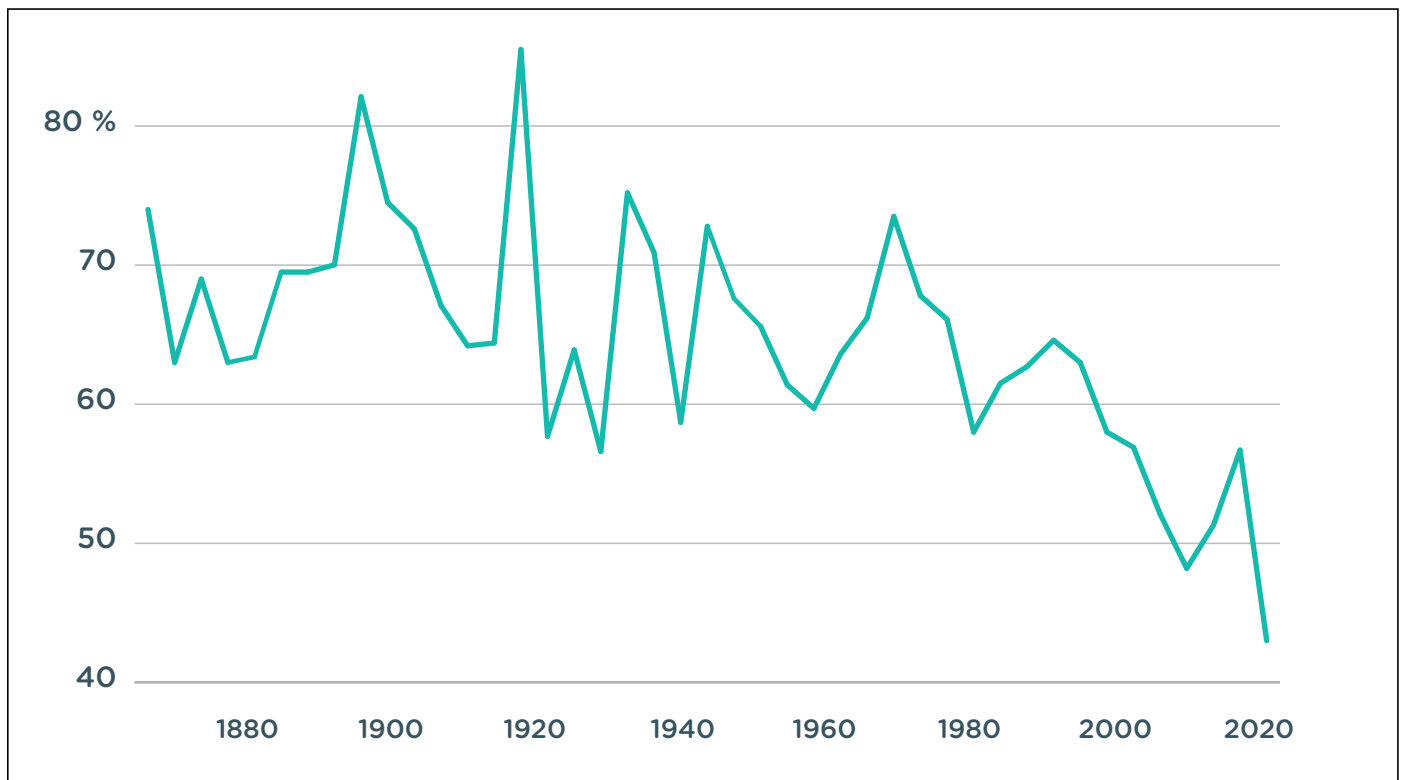
L'élection de 2022 marque le plus faible taux de participation électorale de la province à ce jour.

L'Ontario a enregistré le plus faible de taux de participation électorale de son histoire lors de l'élection générale de 2022. D'après les résultats compilés par Élections Ontario, environ 43,5 % des électrices et électeurs ayant les qualités requises pour voter ont exprimé leur suffrage.

Cela représente près de 4,6 millions de votes sur 10,7 millions d'inscrits dans la province.

Ce taux de participation est environ 13,5 % inférieur à celui observé lors de l'élection provinciale de 2018.

En 2022, le Parti progressiste-conservateur a remporté l'élection avec à peine plus de 1,9 million de voix, ce qui lui a valu 83 sièges à l'Assemblée législative.



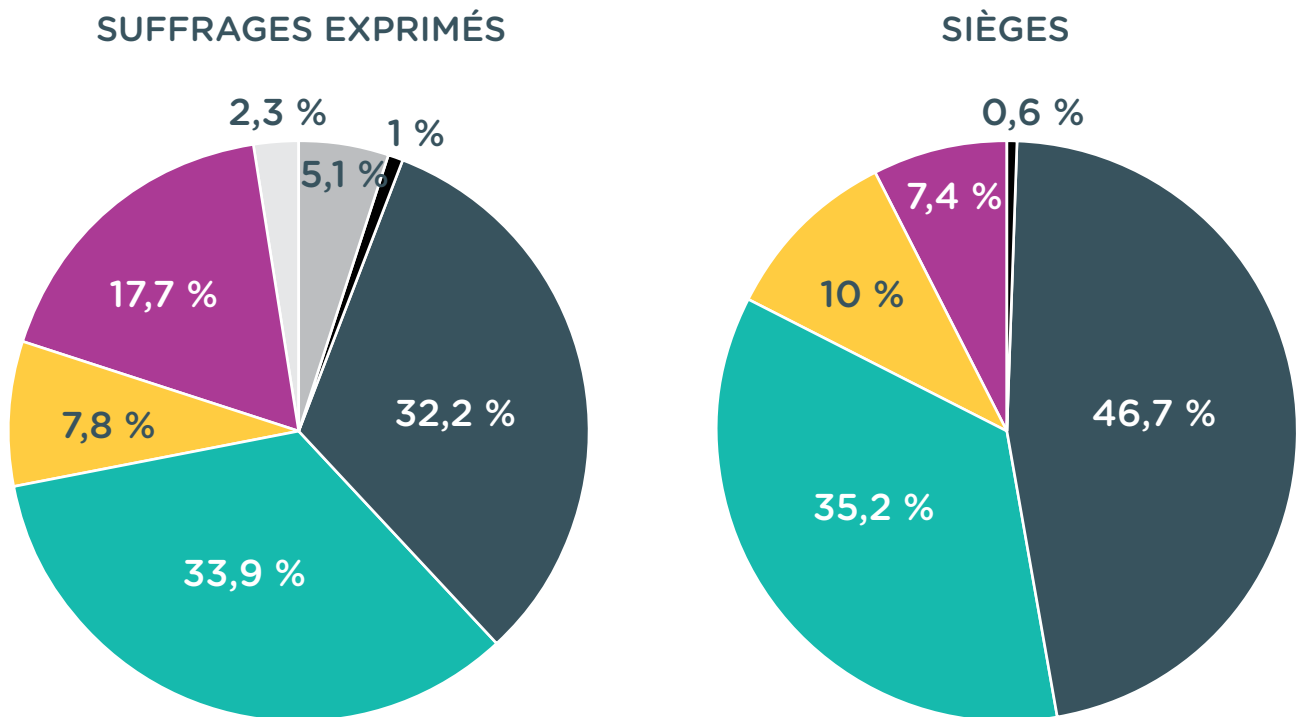
Source : données d'Élections Canada

Étude de cas 3 : Résultats électoraux, Canada et Ontario

Élection fédérale de 2021 : part des suffrages exprimés et des sièges remportés

Au Canada, les élections provinciales et fédérales reposent sur le « système de la majorité relative », qui est employé dans 58 pays du monde, dont le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Inde. En vertu de ce système, la candidate ou le candidat qui obtient le plus de votes est élu (scrutin pluralitaire), même s'il ou elle n'obtient pas plus de la moitié des votes. Les candidats représentent des partis politiques. Le parti qui remporte la majorité des sièges forme le gouvernement, et son chef devient premier ministre. Ce système présente des avantages et des inconvénients.

Élections de 2021 au Canada

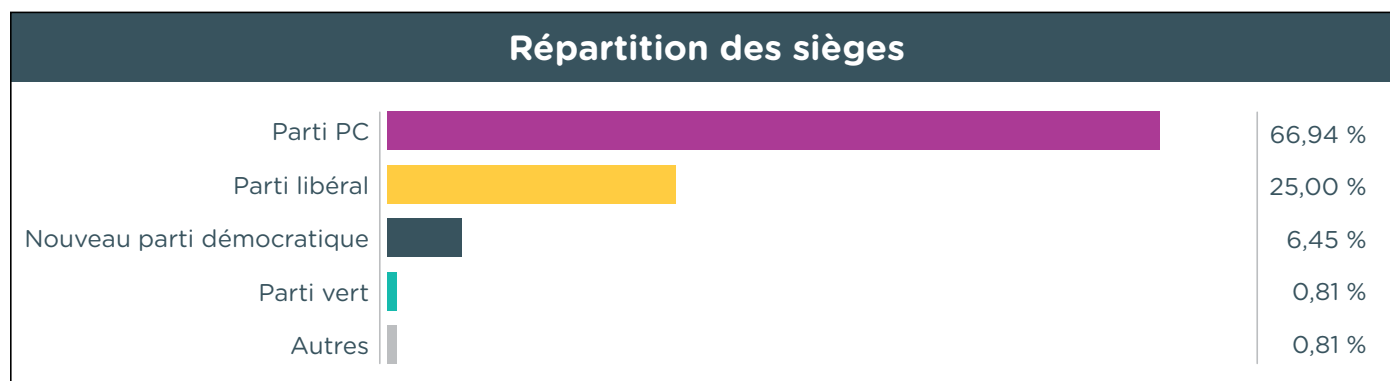
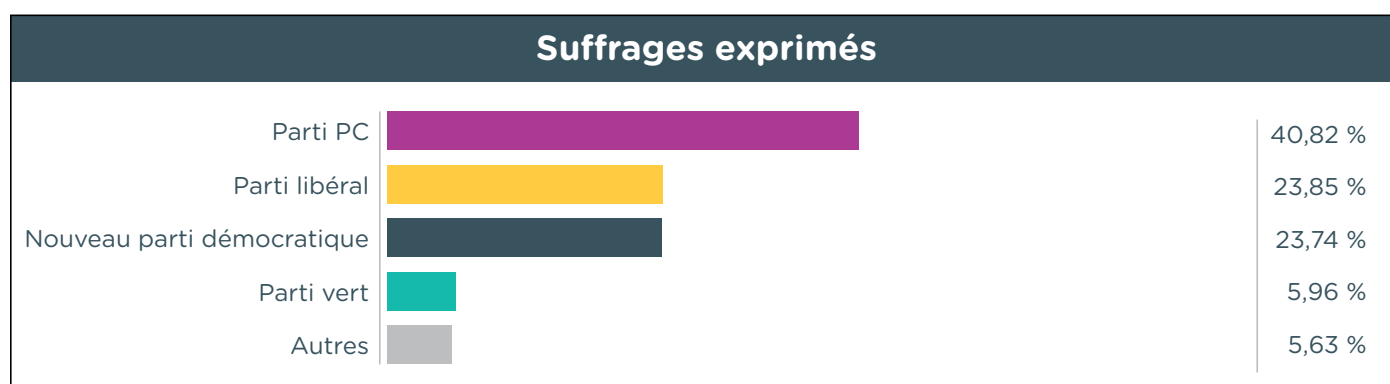


* À 15 h (heure de l'Est) le 21 septembre

Source : données d'Élections Canada

Élection générale de 2022 en Ontario : part des suffrages exprimés et des sièges remportés

Le système de la majorité relative apporte de la stabilité, car il permet souvent d'établir un gouvernement unipartite. Toutefois, il peut aussi conférer le pouvoir et la majorité des sièges à un parti qui n'a pas obtenu la majorité des suffrages exprimés. Prenons l'exemple de l'élection fédérale de 2021 et de l'élection générale de 2022 en Ontario, dont les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous. Un plus grand nombre de votants a voté contre, et non en faveur, du parti qui a remporté la majorité des sièges. Dans le système de la majorité relative, le nombre de sièges remportés par les partis n'est pas proportionnel aux suffrages exprimés. C'est pourquoi beaucoup d'électorales et d'électeurs peuvent avoir l'impression que leur vote ne compte pas le jour du scrutin.



Source : Élections Ontario